



# Évacuation Incendie : Quelle alarme incendie choisir pour votre ERP ?

Il est obligatoire d'installer un **système de sécurité incendie (SSI)** au sein de votre ERP. L'alarme incendie permettra de prévenir le public présent dans votre ERP qu'un incendie vient de se produire et donc qu'il faudra évacuer les lieux. Il existe différents types d'alarme selon la catégorie de votre ERP.

Avec ce guide, nous vous aidons à connaître l'alarme incendie adapté à votre ERP pour un maximum de sécurité.



## A quel type de ERP êtes-vous ?

Si vous ne savez pas encore à quelle catégorie appartient votre ERP, il est important de le savoir pour pouvoir installer un système de sécurité d'incendie (SSI). En effet la catégorie de SSI dépend de l'établissement auquel il est destiné (sa catégorie et son type) et du nombre de personnes occupant et personnels dans cet établissement.



### ERP de 5ème catégorie

Établissements dans lesquels l'effectif du public n'atteint pas les chiffres fixés par la réglementation de sécurité

### ERP de 4ème catégorie

Jusqu'à 300 personnes (sauf établissements de catégorie 5)

### ERP de 3ème catégorie

De 301 à 700 personnes

### ERP de 2ème catégorie

De 701 à 1 500 personnes

### ERP de 1ère catégorie

Plus de 1 500 personnes

La catégorie de SSI (système de sécurité d'incendie) dépend aussi de l'activité du service de votre établissement.

En effet, un établissement de soin ne recevra pas le même dispositif de sécurité incendie qu'un centre commercial par exemple.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des types d'ERP existants :

## **R**

Établissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement

## **S**

Bibliothèques, centres de documentation et de consultation

## **T**

Salles d'exposition

## **U**

Établissements de soins

## **V**

Établissements de culte

## **J**

Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées

## **L**

Salles à usage d'audition, de conférence, de réunions  
Salles de spectacles ou à usages multiples

## **M**

Magasin de vente  
Centre commerciaux

## **N**

Restaurants et débits de boissons

## **O**

Hôtels, pensions de famille et autres établissements d'hébergements

## **P**

Salle de danse  
Salle de danse sous-sol  
Salle de jeux

**W**

Administrations, banques, bureaux

**X**

Établissement sportif couverts

**Y**

Musées

**CTS**

Chapiteaux, tentes, structures itinérantes à étages

**EF**

Etablissement flottants

**GA**

Gares accessibles au public

**OA**

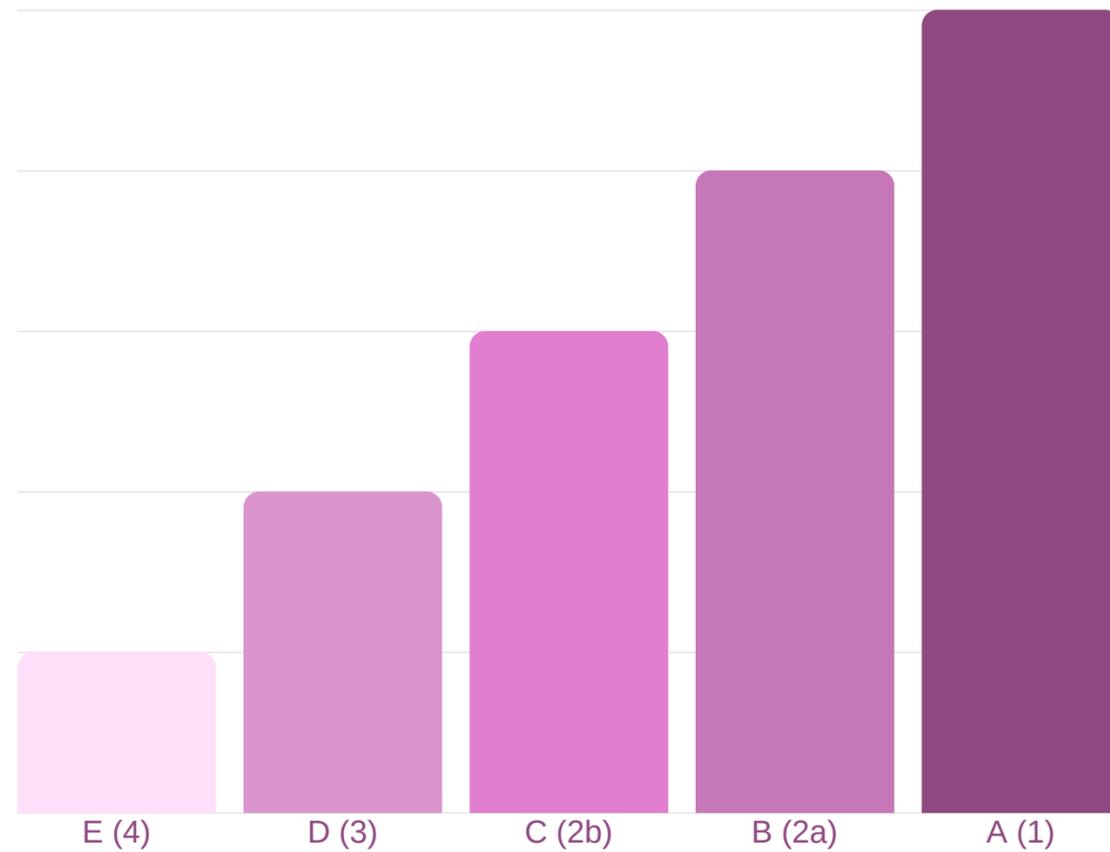
Hôtels et restaurants d'altitude

## Qu'est-ce qu'un Système de Sécurité Incendie (SSI) ?

Tous les établissements quelle que soit leur activité et le public qu'ils reçoivent doivent installer un système de sécurité incendie (SSI).

Un SSI doit être conforme à la norme NF S 61-931 et est réparti en cinq catégories classées par ordre décroissant de E à A : A représentant le niveau maximum de risque et E le niveau minimum.

Selon ce niveau de risque, un équipement d'alarme particulier devra être mis en place.



Comme on peut le voir sur le schéma ci-dessus, si votre ERP présente un niveau de risque important et fait partie de la catégorie de SSI A, une alarme de type 1 devra être installée.

Un SSI permet de collecter, traiter et effectuer les fonctions nécessaires pour mettre un bâtiment sous totale sécurité. Il doit assurer la sécurité des personnes, faciliter l'intervention des pompiers et limiter la propagation du feu. Afin de mettre le bâtiment en sécurité, le SSI détecte l'incendie automatiquement ou sur intervention humaine.

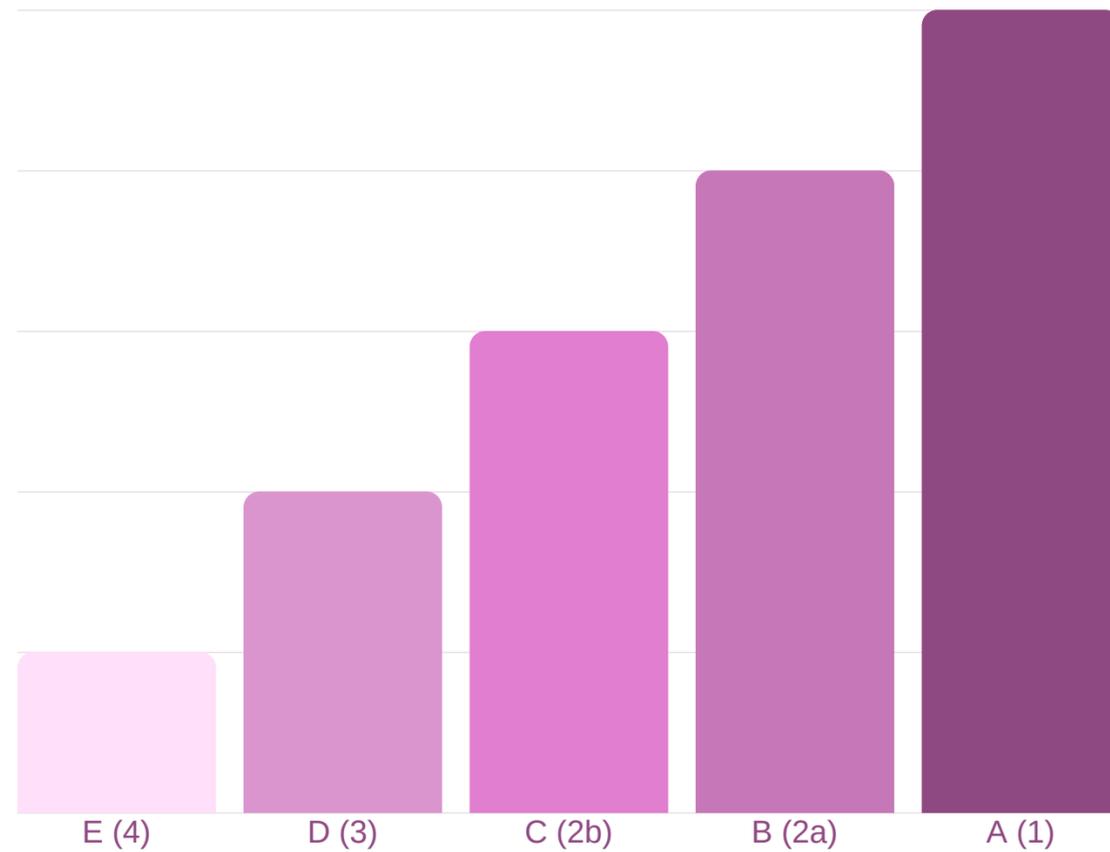
Un SSI est constitué :

- D'un compartimentage évitant la propagation de l'incendie
- D'un signal sonore et/ou visuel d'évacuation pour avertir les usagers de la nécessité d'évacuer
- D'un dispositif de désenfumage
- D'une extinction automatique
- D'une mise en arrêt automatique de certains appareils techniques

Un SSI de catégorie A est donc un SSI qui bénéficie du niveau de sûreté le plus élevé avec une configuration maximale.

**Pour l'accessibilité handicap, et depuis la loi du 11 février 2005, il est obligatoire d'installer un dispositif d'alarme lumineux pour les personnes sourdes ou malentendantes afin qu'elles puissent être averties de l'évacuation comme toute autre personne valide.**

**Idéalement, le flash lumineux doit être de couleur rouge ou blanche avec une intensité de 0,5 cd/m<sup>2</sup>. Vous pouvez installer plusieurs dispositifs lumineux pour obtenir l'intensité requise.**



Comme on peut le voir sur le schéma ci-dessus, si votre ERP présente un niveau de risque important et fait partie de la catégorie de SSI A, une alarme de type 1 devra être installée.

Un SSI permet de collecter, traiter et effectuer les fonctions nécessaires pour mettre un bâtiment sous totale sécurité. Il doit assurer la sécurité des personnes, faciliter l'intervention des pompiers et limiter la propagation du feu. Afin de mettre le bâtiment en sécurité, le SSI détecte l'incendie automatiquement ou sur intervention humaine.

Un SSI est constitué :

- D'un compartimentage évitant la propagation de l'incendie
- D'un signal sonore et/ou visuel d'évacuation pour avertir les usagers de la nécessité d'évacuer
- D'un dispositif de désenfumage
- D'une extinction automatique
- D'une mise en arrêt automatique de certains appareils techniques

Un SSI de catégorie A est donc un SSI qui bénéficie du niveau de sûreté le plus élevé avec une configuration maximale.

**Pour l'accessibilité handicap, et depuis la loi du 11 février 2005, il est obligatoire d'installer un dispositif d'alarme lumineux pour les personnes sourdes ou malentendantes afin qu'elles puissent être averties de l'évacuation comme toute autre personne valide.**

**Idéalement, le flash lumineux doit être de couleur rouge ou blanche avec une intensité de 0,5 cd/m<sup>2</sup>. Vous pouvez installer plusieurs dispositifs lumineux pour obtenir l'intensité requise.**

Pour résumer ce qui a été dit précédemment, voici un tableau récapitulatif de tous les types d'ERP et leurs catégories et quelle alarme il est obligatoire d'installer :

Etablissement recevant du public (ERP)		5 <sup>ème</sup> catégorie		4 <sup>ème</sup> catégorie		3 <sup>ème</sup> catégorie		2 <sup>ème</sup> catégorie		1 <sup>ère</sup> catégorie	
		SSI	EA	SSI	EA	SSI	EA	SSI	EA	SSI	EA
<b>J</b>		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
<b>L</b>	Accueil > 3000 p										
	Accueil < 3000p	E	4	E	4	E	4	E	3/4	C D E	2b
<b>M</b>		E	4	E	4	D	3	C D E	2b	B	2a
<b>N</b>		E	4	E	4	E	4	D	3	D	3
<b>O</b>		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
<b>P</b>	Salles de danse	D	3	D	3	C D E	2b	B	2a	A	1
	Salles de danse sous-sol	D	3	C D E	2b	C D E	2b	B	2a	A	1
	Salles de jeux	E	4	E	4	C D E	2b	B	2a	A	1
<b>R</b>	Avec zone de sommeil	A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
	Autres	E	4	E	4	C	2b	C	2b	C	2b
<b>S</b>		C	2b	C	2b	C	2b	B	2a	A	1
<b>T</b>	Accueil > 3000 p										
	Accueil < 3000 p			E	4	D	3	C D E	2b	C D E	2b
<b>U</b>	Avec locaux de sommeil	A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
	Autres	D	3	D	3	D	3	D	2	D	3
<b>V</b>		E	4	E	4	E	4	E	4	E	4
<b>W</b>		E	4	E	4	E	4	E	4	E	4
<b>X</b>		E	4	E	4	E	4	E	4	E	4
<b>Y</b>		E	4	E	4	E	4	E	4	B	2a
		Ou sur demande de la commission de sécurité									
<b>CTS</b>		D	3	D	3	D	3	D	3	D	3
<b>EF</b>		D	3	D	3	D	3	C	2b	C	2b
<b>GA</b>				C	2b	C	2b	B	2a	B	2a
<b>OA</b>		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
<b>PO</b>		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
<b>EP</b>		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
<b>REF</b>		E	4	E	4	E	4	E	4	E	4



## Quels sont les différents types d'alarmes en fonction de leur SSI ?

### Alarme de type 1 correspondant à un SSI de type A

Système le plus complet qui se compose d'un système de détection d'incendie automatique (SDI). Il contient des détecteurs automatiques d'incendie, des déclencheurs manuels (signaler soi-même un incendie), un tableau de signalisation (pour la surveillance des zones équipées de détecteurs), une source d'alimentation de sécurité (l'éclairage de sécurité est maintenue en cas de coupure de courant) et des diffuseurs sonores et/ou visuels de l'alarme générale.

### Alarme de type 2b correspondant à un SSI de type C

Elles se composent d'un BAAS (bloc autonome d'alarme sonore) de type principal qui possède un panneau de commande qui gère jusqu'à huit boucles de déclencheurs manuels et parfois un contact avec un DAS (dispositif actionné de sécurité).



## Alarme de type 3 correspondant à un SSI de type D

Les systèmes d'alarme de type 3, se composent d'un ou plusieurs BAAS (Blocs Autonomes d'alarme Sonore) reliés entre eux, qui peuvent gérer chacun une boucle de déclencheurs manuels. Les BAAS comportent chacun un diffuseur sonore et une batterie pour pouvoir fonctionner en cas de coupure d'alimentation. Lorsqu'un BAAS déclenche une alarme, tous les autres se déclenchent également.

## Alarme de type 4 correspondant à un SSI de type E

Pour l'alarme incendie de type 4, 2 choix sont possibles :

- Pour les locaux où 3 points de diffusion sonore suffisent : un tableau d'alarme à 1 boucle
- Pour les locaux nécessitant jusqu'à 24 diffuseurs sonores : un tableau d'alarme à 2 boucles

Afin d'utiliser au mieux notre gamme d'alarmes, il faudra d'abord vous équiper d'un système de sécurité incendie précédemment expliqué.

En effet, nos produits sont des dispositifs à relier au SSI pour les faire fonctionner.

Ils sont tous destinés à faciliter l'évacuation des personnes handicapées et à mobilité réduite et notamment les personnes sourdes/malentendantes et aveugles/malvoyantes grâce à des signaux lumineux ou des vibrations. Lorsque l'alarme centrale s'active, l'alarme PMR vibre ou émet un flash lumineux.